



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104015>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-104015

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEMDAS, agissant au nom et pour le compte de l'UNAPEI17

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 71665013700031

Ville : La rochelle cedex 9

Code postal : 17076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://semdas.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : 2565 Mé MOE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Fiche équipe et références - Annexe 1. Fiche équipe et références dûment complétée et remise impérativement en fichier EXCEL Fichier de références illustrées - Annexe 2. Fichier de références illustrées comprenant 3 photographies et fiches techniques de références de l'architecte respectant la présentation du document remis au fichier word. Description de l'outillage, du matériel ou de l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE PRIVE de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'extension du Foyer Occupationnel avec Hébergement (FOH) de Surgères (17700)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'extension du Foyer Occupationnel avec Hébergement (FOH) de Surgères (17700)

Lieu principal d'exécution du marché : 2 rue Aimé Césaire - 17700 Surgères

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Caractéristiques techniques : Travaux extension du FOH de Surgères, pour une capacité d'accueil de 14 places, dans la démarche d'offre d'habitat graduée.

Mission de base : esquisse, APS, APD, PRO, ACT, EXE1 (plans DCE + DQE), VISA, DET, AOR Mission

complémentaire : OPC, SSI L'équipe sera obligatoirement composée des compétences intégrées ou associées suivantes : - Un architecte, inscrit à l'Ordre des architectes, - Un BET structures, - Un BET

VRD, - Un BET fluides, - Un BET thermique, - Un économiste, - Un BET ayant une compétence en matière d'OPC, - Un BET ayant une compétence en matière SSI. Le marché sera conclu avec une

entreprise unique ou des entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement, il ne sera

exigé aucune forme particulière au groupement attributaire. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Possibilité de présenter pour le marché

plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements : Oui sauf pour

l'architecte. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte avec possibilité de

négociation dans le respect des dispositions de de l'article L.2123-1 du code de la commande

publique. 1ère phase / REMISE DES CANDIDATURES : Le pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont la candidature sera jugée irrecevable. Il procédera ensuite à l'analyse de la capacité à exercer

l'activité professionnelle et des capacités économique et financière et/ou technique et professionnelle des candidats sur la base des documents et des critères de sélection des candidatures définis dans

l'avis, puis au classement des candidatures. Le pouvoir adjudicateur retiendra les 4 candidats qui

seront admis à remettre une offre dans les conditions définies ci-dessous, après vérification de la

situation de ceux-ci conformément aux dispositions de l'article 5 ci-dessous. 2ème phase / REMISE DES

OFFRES : Les candidats admis remettront une offre dans les conditions définies ci-dessous. Sur la base des offres remises, le maître d'ouvrage éliminera les offres inappropriées et décidera d'engager ou non

les négociations avec les candidats sélectionnés, le maître d'ouvrage pouvant en toute hypothèse

décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Dans l'affirmative, il

décidera s'il admet ou non à la négociation les candidats ayant remis des offres irrégulières ou

inacceptables, dans le respect du principe d'égalité de traitement entre les candidats. Dans le cas où

le maître d'ouvrage aura admis à la négociation les offres irrégulières ou inacceptables, il devra, à

l'issue des négociations, rejeter, sans les classer, les offres qui demeureraient irrégulières ou

inacceptables. Le maître d'ouvrage pourra cependant autoriser les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. La négociation, si elle est mise en oeuvre, se déroulera en une seule phase. À l'issue de ces négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis dans l'avis et/ou dans le présent règlement de la consultation. En cas d'absence de remise d'une offre par le candidat dans le cadre de la négociation, l'acheteur tiendra compte de la dernière offre conforme remise par ce candidat pour procéder à son analyse. Modalités de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le mandataire du maître d'ouvrage délégué. Lieu d'exécution de la mission : 2 rue Aimé Césaire - 17700 Surgères Enveloppe prévisionnelle des travaux : 1.417.380 euro(s)/HT. Date prévisionnelle de démarrage de la mission : Janvier 2025 Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en oeuvre de la négociation, à compter de la date limite des offres finales Durée du marché : 36 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations (dont 12 mois de parfait achèvement) Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat et présentation du dossier de candidature : PHASE CANDIDATURE : A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents listés à l'article 3 du RDC PHASE OFFRE : L'offre des candidats admis à remettre une offre sera composée des documents listés à l'article 3 du RDC Dans le cadre d'une procédure restreinte, les pièces visées à l'article 5 du règlement de la consultation seront exigées à l'issue de la phase candidature et non à l'attribution du marché. Date limite de réception des candidatures : 11 octobre 2024 à 12h00 Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est dématérialisé et téléchargeable sur la plateforme <http://semdas.achatpublic.com>. En cas de difficultés quant au téléchargement du DCE, les candidats sont invités à se rapprocher de la hotline technique au 08 92 23 21 20 ou par mail à support-entreprises@achatpublic.com . Le dossier de consultation n'est pas disponible sur support papier. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.achatpublic.com>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide. La transmission des candidatures par voie dématérialisée est autorisée sur le site internet <http://semdas.achatpublic.com> conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement de la consultation. Critères de sélection des candidatures : selon modalités prévues à l'article 4 du RDC Il sera retenu 4 équipes admises à remettre une offre. Critères de jugement des offres : selon modalités prévues à l'article 4 du RDC Les renseignements : Pour tout renseignement les candidats devront déposer leurs questions sur le profil acheteur conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Poitiers - 15, rue Blossac BP 541 - 86020 POITIERS Tél: 0549607919 Fax : 0549606809

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024